



QUEBEC :
VENDREDI, 6 OCTOBRE 1837.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, &c., doivent être adressés francs de port, à l'imprimerie, au Bureau du Journal, No. 8, Rue Lamontagne, Basse-Ville.

FRECHETTE & Co.
IMPRIMEURS ET PROPRIETAIRES.
No. 8, RUE LAMONTAGNE.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7s. deniers courant.
Pour dix lignes et au-dessus de 6, 3s. 4d. la première insertion et chaque suivante 10d.
Au-dessus de dix lignes, 4 deniers par ligne.
Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, aussi que pour celles qui doivent être publiées pendant le temps.

No. 66.]

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS !!

[VOL. VII.]

LISTE DES AGENS DU CANADIEN.

- MM. BUREAU & MALHERBE, Montréal.
- J. P. BURRILL, Ecu. Arpenteur, Trois-Rivières.
- LOUIS BARBEAU, Ecuier, Rivière du Loup.
- DR. MEILLER, M. P. P., L'Arsimption.
- H. DE ROUVILLE, Ecuier, St-Hilaire de Rouville.
- L. C. DOYERT, Ecuier, St-Charles.
- THOM. FRANCHÈRE, Ecuier, St-Mathias.
- J. LOUIS WOLFF, M. P., Gantilly.
- JOS. ROUSSAU, Ecuier, Bas du Fèbvre.
- ISID. NOEL, Ecuier, St-Antoine.
- A. P. MATHOT, M. P., St-Pierre les-Becquets.
- P. A. DORION, Ecuier, St-Anne Lapérade.
- JOS. ROU, Ecuier, St-Gervais.
- JOS. MORRIS, Ecuier, Beaumont.
- AMABLE MORIN, Ecuier, St-Roch.
- MM. CASGRAIN & TETU, Rivière-Ouelle.
- AMABLE DIENNE, Ecuier, Kamouaska.
- M. R. PUTZ, Ste. Anne Laposatière.
- LOUIS BELLAIR, Ecuier, Bas St-Paul.
- IGNACE GRAVEL, Ecuier, Châteaue-Richer.
- MAJOR JOS. FILTEAU, Lohmeur.
- M. AUBERTIN, Varennes.
- SIMON FRASER, Ecuier, St-Jean Port Joli.
- F. TETU, Ecuier, Trois-Pistoles.
- EDOUARD HUBERT, Ecu. N. P., Mouchie.
- EDOUARD TREMBLAY, Ecu., Malbaie.

M. ALEXANDRE VATTEMARE.
MIME.

ANECDOTES.

Les Parisiens n'ont sans doute pu encore oublier le mime qui fit rire de si bon cœur, au théâtre des Nouveautés, il y a quelques années, en jouant les *Ruses de Nicolas* (the *Rogueries of Nicolas*). Il y a, dans la vie d'artiste de M. Alexandre Vattémare, des faits nombreux qui prouvent jusqu'à quel point il se pousse le talent d'imitation et l'art de composer son visage, sa voix, ses gestes et tout son maintien. Nous allons citer quelques-uns de ces faits.

Le sculpteur dans l'embarras.

Walter Scott témoignait à M. Alexandre la plus affectueuse bienveillance; il l'aimait personnellement et il se plaisait à voir la mobilité de sa physionomie se plier d'une manière si rapide à toutes les formes, à tous les masques et à toutes les impressions. Le mime excellait surtout à prendre les traits, le visage, l'accent et les manières d'un très révérend pasteur de l'église anglicane. Un jour, au château d'Abbotsford, où Walter Scott exerçait une si sympathique hospitalité, le célèbre écrivain engagea Alexandre à imiter l'ecclésiastique. La reproduction était vraiment surprenante. Un sculpteur qu'on n'avait pas mis dans la confidence, et auquel on avait seulement recommandé de ne pas trop faire par le vieux ministre, de peur que le mime ne se trahît, fut complètement dupé de ce visage d'emprunt. Il offrit à celui qu'il prenait pour le pasteur de faire son buste. Cette offre fut acceptée.

M. Alexandre eut la patience de donner au sculpteur cinq séances consécutives; et au bout de ce temps la tête fut modelée; l'artiste justement renommé s'écria que son œuvre était achevée et que la ressemblance était complète et incontestable.

—Comment, reprit Alexandre, avec un voix de faux vieillard, je vous ai donné cinq séances, et vous n'avez pu faire qu'un buste aussi imparfait; cela ne me ressemble pas du tout.

L'artiste soutint qu'il avait obtenu une ressemblance parfaite.

—Eh bien! lui répondit Alexandre, regardez pendant une demi-minute seulement le buste que vous venez de faire, puis, après ce court examen vous reporterez les yeux sur moi; si vous n'avez pas vous-même que vous êtes entièrement trompé, je reconnaitrai que j'ai tort.

Le sculpteur consentit à cette épreuve.

Les trois et secondes suffirent à Alexandre pour se débarrasser de la pierre, du costume de ministre, et pour reprendre son visage naturel. Lorsque le sculpteur vit ce modeste et si subitement métamorphosé, il poussa un cri d'étonnement, et déclara que ce ne pouvait être que le diable en personne qui avait posé devant lui.

On lui expliqua facilement son erreur, et la double mystification à laquelle il avait été en but.

Il voulut alors faire le vrai buste de M. Alexandre. Il y réussit au-delà de toute espérance, et il employa aussi à cette œuvre cinq séances.

Walter Scott était dans l'enchantement.

Les deux bustes, celui du faux visage et celui de la figure vraie, ont été réunis ensemble par une plaque de cuivre, sur laquelle on a tracé l'histoire de cette double reproduction, qui atteste en même temps l'habileté du mime et le talent du sculpteur.

en affirmant que les choses se passeraient en famille. M. Alexandre accepta.

Avant le jour marqué, il rencontra, dans les rues de Londres, quelqu'un qui lui dit: "Nous nous verrons mardi chez lady...". Comment, répondit Alexandre, je croyais qu'il n'y aurait que quelques-uns de ses plus proches parents. Point du tout, mon cher, il s'agit d'une grande soirée. Voyez plutôt cette lettre." Et il montra à Alexandre de billets d'invitation imprimés sur lesquels on avait en grand soin de mettre cette mention: "Nous aurons Alexandre, comme du temps de Boileau, on annonçait Lambert et Molière."

Alexandre ne laissa rien voir du déplaisir que lui faisait éprouver une semblable indiscretion. Il se rendit ponctuellement chez lady...; mais il fut à peine entré dans les salons qu'il s'abandonna à une quinte de toux réellement effrayante; on l'entoura on le questionna avec beaucoup d'intérêt. Le malheureux ne pouvait plus parler. D'une voix fatiguée, éteinte, brisée, expirante, il raconta avec beaucoup de fatigue que, contrairement de traverser deux ou trois rues pour aller rejoindre sa voiture, au sortir d'appartements très chauds, il avait été saisi par le froid qui l'avait ainsi arrangé.

On se lamentait.

Alexandre parut compatir aux maux de la société, qui attendait de lui quelques-unes de ses scènes d'imitation dont la renommée s'était étendue dans toute l'Angleterre et il dit: "Cependant, si l'on veut m'annoncer..."

Quoi, s'écria aussitôt la maîtresse de la maison, ordie à faire tous les sacrifices, tant son dépit était grand de voir la compagnie qui se retirait déjà, à la seule annonce de l'incapacité mimique dont Alex n'était frappé. Quoi? Que voulez-vous? qu'exigez-vous? que faut-il vous donner?...

—Une prise de tabac, milady.

Vingt boîtes s'ouvrirent et briguèrent à l'encontre de l'autre l'honneur de fournir la bienheureuse prise.

Alexandre essaya une, deux, trois prises; le tabac n'était pas assez fort. Il n'opéra sur la toux nasale que des titillations légères qui se résolvait en quelques grimaces assez risibles, mais tout à fait improductives.

Un nat'ad présente ouverte une magnifique tabatière d'or, richement travaillée. — Monsieur, dit-il, voici du tabac d'Espagne excellent, et assez fort pour faire éternuer le diable.

Alexandre en accepta une prise.

Les plus bizarres et tortionnaires agissements son visage; ses yeux pleuraient, son nez rougissait, en proie à une émotion visible; sa bouche s'ouvrait, et c'était la plus amusante chose du monde que de voir le mime aux prises avec ces tentatives.

Tout à coup le diaphragme se souleva et un éternement gigantesque se fit entendre.

Il fut accueilli par une acclamation. Je me figure que tels furent les cris du peuple du désert, lorsque l'eau jaillit du rocher frappé par Moïse.

Mais ce premier éternement n'était que le prélude d'une série de convulsions nasales. Les éternements se succédèrent, rapides, pressés, nombreux, comme ceux du malin eux-mêmes auquel le barbier Figaro a donné un surnom. Rien ne pouvait plus les arrêter, et au milieu de ces convulsions M. Alexandre trouva à peine le moyen de dire à la société, du ton le plus piteux: "Ah! mon Dieu, voilà mon rhume de poitrine qui est devenu rhume de cerveau. Le tabac était véritablement trop fort!"

Lorsqu'il eut fait durer assez long-temps la plaisante torture qu'il imposait à l'assemblée, il avoua que tout cela n'était de sa part qu'un jeu. Il se pût de fort bonne grâce, comme il le fut toujours, à ce qu'on attendait de lui; la légende était donnée; et le fut comprise.

Le lord maire.

Parmi les personnes qui l'accueillaient avec le plus d'amitié, M. Alexandre comptait le premier magistrat de la ville de Londres. Souvent le lord-maire l'avait invité à dîner à Mansion House; mais par une fatalité fâcheuse, toutes les fois que le mime avait reçu cet honneur, il avait été obligé de contracter ailleurs des engagements pour la soirée. Le lord-maire et lui étaient également affligés de ces contre-temps.

Enfin, un jour, le lord-maire engagea Alexandre à dîner pour une époque assez reculée. "Je m'y prends d'avance, lui dit-il, j'espère que cette fois vous nous resterez pour la soirée." Alexandre n'osa pas lui apprendre que le matin même il avait accepté une invitation pour aller chez un lord, au point même que le lord-maire venait de choisir; il lui dit seulement: "Je promets de rester avec vous jusqu'à ce que vous jugiez à propos de me renvoyer. — Fort bien! Alors vous risquez de demeurer à Mansion-House."

Au jour convenu, Alexandre s'assied à la table du lord-maire. Jamais le mime ne s'était montré si gai, si aimable et si joyeux. Il voulait porter la santé de toutes les dames. Les toast faisaient le tour de la table; le vin de Porto coulait à pleins bords, et en telle quantité, qu'on eût pu croire que le lord-maire se faisait pour la raison de l'artiste.

Chez nos voisins, l'ivresse n'est point en dishonneur comme à Lacédémone. On ne fait aucun at-

tention à ce désordre. Il s'est même trouvé un juge de paix assez raisonnable pour déclarer qu'une personne qu'on lui désignait était un gentleman, parce qu'elle buvait, à tous ses repas, du vin en assez grande quantité. Une dame française qui, après un dîner anglais, avait accompagné la maîtresse de la maison, pendant que les hommes étaient assés à table, parut fort étonnée de voir qu'elle n'était dans la salle à manger; il lui sembla même que quelques-uns des convives tombaient sous la table. "N'y faites pas attention, madame, a dit la maîtresse de la maison; ce sont ces messieurs qui parlent de élections..."

Alexandre continuait cependant à remplir et à vider son verre. Bientôt ses yeux s'écartèrent, son visage devint pourpre; il baillait, sa langue s'embarrassait, une inopportune odeur de vin s'exhalait de toute sa personne; il tomba sous la table comme s'il n'eût fait que parler des élections depuis commencement du banquet.

On jugea qu'il était temps de l'emporter; on le mit dans la propre voiture du lord-maire, et on le reconduisit chez lui. Il n'avait plus qu'une demi-heure pour se préparer à la soirée qu'il avait promise.

Il se déshabilla à la hâte, jeta les éponges qu'il avait placées entre son gilet et sa chemise, et sur lesquelles il versait avec prestesse et dextérité le vin qu'il paraissait avaler, et après une toilette capable de laisser aucun vestige de l'ivresse qu'il avait simulée, il se présenta dans le salon du lord auquel il avait donné sa parole.

Le lendemain, le *Courier* (the *Courier*) parla de cette réunion fashionable; c'est un usage pour ces journaux de Londres que de tenir leurs lecteurs au courant des faits et gestes de la haute société dans cette relation, on citait le mime avec beaucoup d'éloges. A quelques jours de là, le lord-maire rencontra Alexandre. — Eh bien! lui dit-il, comment vous portez-vous? — Mais fort bien, Dieu merci! — Les journaux sont bien instruits, il en faut convenir! — Avez-vous vu le *Courier* qui vous fait parler plusieurs scènes chez lord... le jour même où vous étiez à Mansion-House? — Oui! — Qu'en dites-vous? — Mais je dis qu'il a écrit la vérité. — Allez donc! vous ne rappelez donc pas dans quel état vous vous étiez trouvé?

Et l'honorable magistrat racontait à Alexandre son ivresse et les soins qu'il avait fait prendre de lui.

Le mime, à son tour, lui expliqua son embarras et le stratagème au moyen duquel il s'en était tiré.

J'avais promis, ajouta-t-il, à lord... d'être chez lui à dix heures et demie; je vous avais promis de se pas vous quitter, sans être congédié par vous. J'ai réussi à tenir mes deux paroles et à exécuter mes deux promesses."

Walter Scott, comme nous l'avons dit en commençant cet article, lui portait une amitié particulière. Il a fait pour lui des vers, dans lesquels il lui dit qu'en sa qualité de schérif il voulait lui appliquer l'aide qui ordonne aux rassemblements de se dissiper, mais qu'il n'est pas simplement un assemblée d'hommes réunis dans un seul, il est aussi un mélange d'êtres ou d'ostensibles; en effet, le bruit de la scie, du rabot et de mille autres choses sont reproduits par lui avec un rare bonheur. Le bourdonnement de la mouche, ses oscillations interrompues son l'émission lorsqu'on la tient par un anneau, sont imités de manière à faire une illusion qui va jusqu'à l'importunité, lorsque M. Alexandre simule le tour de votre tête les poursuites de l'incerte volant.

EXTRAITS DIVERS.

Depuis long-temps la sûreté de la navigation réclamait, aussi bien que la pêche, une reconnaissance exacte des bancs de Terre-Neuve et des atterrages de la côte méridionale de cette île; il appartenait à l'amiral Duperré de combler cette lacune laissée par les Anglais lorsqu'ils s'occupèrent de l'hydrographie de cette partie du globe; en conséquence, l'armement d'un brick fut ordonné en 1836, et M. Laurin Roussel a poursuivi cette année, avec le même intérêt, l'œuvre entreprise par son prédécesseur.

Cette mission, l'une des plus pénibles et des plus ardues sous un climat aussi rigoureux, a été confiée à M. le capitaine de corvette Lavoué, du port de Brest, qui apporte dans tous les détails de cet important service, un grand zèle et une grande activité.

Nous rapporterons ici l'extrait du *Nautical Magazine* du mois d'août 1836, publié en Angleterre: "Nous avons appris que le gouvernement français a résolu de faire le plan des bancs de Terre-Neuve, et que dans ce but il arme un brick sous le commandement d'un officier instruit et expérimenté. Nos marins ne manquent pas d'apprécier les importants travaux de cet officier sur une mer proverbiallement agitée, et dont les côtes sont en la possession d'officiers sous les ordres de notre gouvernement. En vérité, il est par trop remarquable que nous ayons levé le plan des rives de notre colonie, en laissant à la France le soin de faire la reconnaissance des bancs sur lesquels se fait la pêche."

(Journal du Haec.)

Réfugiés étrangers.—On compte en France 580 réfugiés Espagnols, 2 Hanovriens, 626 Italiens, 5,132 Polonais, ensemble 6,363, qui reçoivent des secours du gouvernement.

Transport des forêts.—On évalue à 170,000 fr. la dépense qu'occasionnera le nouveau mode de transport des forêts par les voitures cellulaires.

—M. A. Legrand, membre de la société française de statistique universelle, vient de faire paraître dans le journal des travaux de cette société un article curieux sur l'exportation, la consommation et le nombre d'œufs recueillis en France cette année.

Dans les exportations de 1835, il a été expédié pour l'Angleterre 79,091,120 œufs; pour la Belgique, 60,800; pour les Etats-Unis d'Amérique 49,696; pour la Suisse, 42,060; pour l'Espagne, 34,800; les 306,304 œufs restant ont été envoyés dans divers autres pays étrangers. La valeur totale de toutes ces exportations montait à 3,829,231 fr., en évaluant chaque œuf à cinq centimes.

Selon les états officiels, la consommation de Paris est de 115 œufs 58 par individu, et d'après le chiffre de la population, c'est la ville de 101,159,400. On peut, sans exagération, porter la consommation de chaque individu, dans le reste de la France, au double, particulièrement dans les campagnes, où les œufs composent, avec le laitage, les mets qui se servent sur toutes les tables.

La consommation pour tout le royaume, la capitale comprise, doit donc être de 7,251,160,000 œufs. Si l'on ajoute à ce nombre celui des œufs exportés, et un centième en sus de ces deux nombres, pour les œufs nécessaires à la production, on trouve que la France a recueilli en 1835, environ 7 milliards 380,925,000 œufs, faisant ensemble 164,307,912 kil., et demi.

—Voici le tableau tracé par l'éditeur du *Chinese Repository* de sa position particulière dans l'empire de ce pays:

La position de l'éditeur d'un journal périodique à Canton est loin d'être agréable. Exclu de la société civilisée, à l'exception toutefois de quelques individus, privé de toutes relations avec les habitants, et exclu des institutions et des établissements publics, et hors des de la cour, ne recevant qu'à de longs intervalles des dépeches d'au-delà des mers, surveillé et traqué par les agents de la police comme un homme dangereux ou un animal féroce, enfermé dans l'enceinte des treize comptoirs, d'où il ne peut sortir que dans certains cas, et lorsque l'état de sa santé exige qu'il aille prendre l'air, et même appelé le diable étranger (*Fan Kieï*) par tous ceux qu'il rencontre, n'ayant pour toute protection de sa personne et de ses biens que le bon vouloir de magistrats essentiellement révocables, dans la triste alternative de laisser ses amis en prison trop ou pas assez, etc.: voilà la position du journaliste en Chine; ces tribulations s'étendent même à tous les Européens résidant dans l'empire chinois.

ETATS-UNIS.

Nous sommes sans nouvelles de l'Europe, et rien d'important ne s'est passé au Congrès; les bills que le gouvernement y a proposés seront probablement les seuls qu'on discutera dans la session actuelle, qui approche de sa fin; car le Sénat a adopté la motion de la clore le 9 octobre. Une banque nationale n'a aucune chance de succès dans ce corps; il vient d'adopter, à une majorité de 31 contre 15, une motion déclarant que les pétitions en faveur d'une banque nationale doivent être refusées.

Le Sénat a voté les bills suivants: Un bill remettant les droits payés sur les marchandises consommées par le grand incendie. Un bill allouant \$1,600,000 pour continuer la guerre dans les Florides.

Les assesseurs de New-York viennent de faire leur rapport; il en résulte une baisse de \$45,753,570 sur la propriété, en moins d'un an.

Pour 1836..... \$309,500,920
Pour 1837..... 263,747,350
Baisse..... \$45,753,570

Le *Newark Daily Advertiser* donne, sous le titre: EXTRAVAGANCE INDIQUE, la statistique et des dépenses du gouvernement, et dit que rien ne prouve plus clairement la mauvaise administration du gouvernement.

Reçu pour terres publiques.	Dépenses, la dette publique non comprise.
1821..... 1,212,966	1821..... 10,723,479 07
1822..... 1,803,581	1822..... 9,827,643 51
1823..... 916,525	1823..... 9,784,154 59
1824..... 984,418	1824..... 15,30,144 71
1825..... 1,216,090	1825..... 11,490,459 94
1826..... 1,393,785	1826..... 13,062,316 27
1827..... 1,494,815	1827..... 12,658,095 65
1828..... 1,018,808	1828..... 13,296,041 45
1829..... 1,517,175	1829..... 12,687,216 82
1830..... 2,329,456	1830..... 13,223,433 83
1831..... 3,210,815	1831..... 13,864,037 00
1832..... 2,621,531	1832..... 15,516,388 77
1833..... 3,959,682	1833..... 22,715,755 11
1834..... 4,838,620	1834..... 18,425,417 25
1835..... 18,751,600	1835..... 17,514,950 23
1836..... 24,500,000	1836..... 32,455,031 00

La fièvre jaune a diminué d'un tiers à la Nouvelle-Orléans, mais elle a malheureusement éclaté à Natchez. (Courier des Etats-Unis.)

BAS-CANADA.

(DU POPULAIRE.)

LE COLLEGE DE ST-THERÈSE DE BLAINVILLE.

J'ai cru, Mr. l'éditeur, faire plaisir aux vrais amis de l'éducation en leur communiquant quelques détails qui n'ont été fournis par des élèves de ce collège. Je le dirai rien de la manière dont il a été fondé, cela me mènerait trop loin et ne serait cru que d'un petit nombre de personnes. Cet établissement, me dit-on, a commencé en 1825 et a été fréquenté annuellement, depuis ce temps, par 80 à 100 élèves. Le prix ordinaire d'enseignement pour les enfants qui n'apprennent qu'à lire et à écrire est de 20 sous par mois, et de 30 sous pour ceux auxquels on enseigne l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc. Il en est de même pour les écoliers qui étudient le latin. Les pensionnaires paient quatre piastres et demie par mois pour la pension et le logement. Autant qu'il est possible on y a suivi, jusqu'à ce jour, le cours d'études en usage sous le régime de Mr. Rojue. Il a été pris, cette année, des mesures pour que la langue anglaise soit enseignée régulièrement. La musique est aussi enseignée aux élèves qui montrent des dispositions pour cet art, et qui peuvent s'y livrer sans nuire à leurs autres études. Les organes commencent à se multiplier dans ce pays, on a pensé que ce serait rendre service à ceux qui apprennent à toucher ce instrument de leur apprendre à l'accorder, et de donner même une idée de sa construction, cet instrument important demandant à être traité avec beaucoup de prudence.

Quoique ces détails soient plus que suffisants pour donner une idée de cet établissement et en faire concevoir de l'estime, j'ajouterai que les supérieurs ont accordé, cette année, des ecclésiastiques au fondateur de ce collège pour l'aider à former la jeunesse. Un de ces messieurs passe pour un des meilleurs organistes Canadiens d'origine française, et pour très bien entendre la manière d'accorder, et même la facture de l'orgue. On ajoute de plus qu'on s'occupe actuellement, à St-Thérèse, à construire une orgue d'église dont plusieurs personnes ont admiré la force et l'harmonie. Si cet art peut se perfectionner parmi nous il deviendra tôt ou tard d'une grande utilité pour le pays. A. G. T.

(DE LA MINERVE.)

—La dernière *Gazette Officielle* dit, par un erratum que le nom de l'enseigne Pierre Lachapelle n'aurait pas dû se trouver parmi les officiers démis. Ceci donne à entendre que M. Lachapelle aurait fait des excuses, ce que nous sommes éloignés de croire. Si nous sommes bien informés, cette réhabilitation est due aux soins officieux de certain colonel, qui paraît présider aux destitutions quoiqu'il n'appartienne pas encore au département de l'adjoint général! On nous assure que M. Lachapelle bien loin de faire des excuses se prépare à envoyer sa commission en dépit des recommandations du plaisant colonel.

—L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, a eu lieu ce matin. Il a été soumis à cette assemblée un rapport très détaillé sur l'état des affaires de cette institution. Nous ne pouvons pour le moment faire des extraits de ce rapport, dont nous occuperons nos lecteurs prochainement. L'assemblée procéda ensuite à l'élection d'un nouveau bureau composé de neuf membres pour l'an prochain et le choix fut comme suit:

- M. Dr. P. Beaubien,
- Jos. Buret,
- Wm. Galt,
- J. M'Gill Desrivieres,
- Simon Valois,
- Olivier Berthelet,
- J. S. M'Gord,
- Louis Comte,
- John Donegan.

Ceux maîtres d'un sont des membres du bureau de l'année dernière.

CORRESPONDANCES.

TROIS-RIVIERES, 4 octobre 1837.

MR. L'ÉDITEUR, Vous êtes fort près du château de son Excellence le gouverneur Gosford, il vous écoute volontiers, car vous parlez de scientiellement des droits du peuple Canadien. Comme myself est au bureau des épurations je prends la liberté de me servir de votre journal pour appeler l'attention de son Excellence sur la conduite de John Campbell Fearon, interprète pour ce district écossais. Cet officier du gouvernement mène une conduite qui le dégrade et qui nuit la respectabilité que doit avoir un officier du gouvernement Breto. Vous savez que le gouvernement lui paye pour sa place une rémunération suffisante pour l'ouvrage qu'il fait, et pour tenir le dévouement de sa situation, mais cet homme par sa conduite tient une conduite qui devient une nuisance publique.

Rezé Kumber, écuyer, distribue les licences, et comme Mr. pour remplir les blancs des dites licences employe le sieur Fearon, ce dernier tient à ce de lui-même qui prennent licence, et fait payer l'amende à ceux qui ont voulu vendre sans licence, de la sorte plusieurs des plus vexatoires, plusieurs sont condamnés, mais le plus grand nombre s'échappe, mais bien échappés, car le roi ne paye pas de frais, et celui qui se défend paye de sa bourse son avocat et les témoins, et souvent pour prouver son innocence à

